

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2011

Le Conseil Municipal de CHERISY s'est réuni le Vendredi huit Avril 2011 à 20 heures 30 à la Mairie de CHERISY sous la présidence de Monsieur Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents : M. LETHUILLIER, MM LOQUET, ISABEL, BROU, GUIRLIN, ROBERT, DUPORT, MMES KERMARREC, RANDOUX, M. DESHAYES

Etaient absents excusés : M. BOUCHER (pouvoir à M. LETHUILLIER), MME HAIE (pouvoir à N. KERMARREC), M. MOREAU-PAGANELLI (pouvoir à M. ISABEL), MME LEGER (pouvoir à E. RANDOUX) M. CAPILLERY, MMES CHOTARD (pouvoir à A. BROU), JETHA (pouvoir à A. GUIRLIN), M. POTOT (pouvoir à B. LOQUET)

Elodie RANDOUX est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I – FINANCES

1°/ Comptes administratifs 2010

D.2011/04/001
COMPTE
ADMINISTRATIF
2010
BUDGET
GENERAL

a) Budget Général

① Section de Fonctionnement :

Michel LETHUILLIER donne lecture de l'exécution du budget 2010 et présente le compte administratif du budget général dont le **total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 1 070 388,62 € pour 1 631 561,92 € de recettes** (en tenant compte du report de l'exercice précédent qui s'élevait à 171 845,64 €), ce qui porte en Fonctionnement , l'excédent cumulé de clôture à 561 173,30 €.

② Section d'Investissement :

Les dépenses de l'exercice se sont élevées à 436 284,20 € pour 539 098,76 € de recettes. Le résultat de l'exercice 2010 se solde donc par un excédent de 102 814,52 €, compte tenu du déficit d'investissement antérieur qui était de 346 656,84 €.
Le nouveau déficit de clôture d'investissement est ramené à 243 842,32 €.

Le nouveau résultat global de clôture, toutes sections confondues, à fin 2010, est excédentaire de 317 330,98 €.

Le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal siège sous la présidence de Monsieur André BROU, doyen de l'assemblée, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités territoriales,
Après en avoir délibéré, M. BROU propose d'adopter le compte administratif 2010 du budget général. Adopté à l'unanimité.

D.2011/04/002
COMPTE
ADMINISTRATIF
2010
BUDGET CCAS

b) Budget CCAS

Michel LETHUILLIER donne lecture de l'exécution du budget 2010 et présente le compte administratif du budget CCAS dont **l'excédent global de clôture ressort à 1 792,23 €**. Le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal siège sous la présidence de Monsieur André BROU, doyen de l'assemblée, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités territoriales
Après en avoir délibéré, M. BROU propose d'adopter le compte administratif 2010 du budget CCAS. Adopté à l'unanimité.

D.2011/04/003
COMPTE
ADMINISTRATIF
BUDGET
EAU ET
ASSAINISSEMENT

c) Budget Eau et Assainissement

① Section de Fonctionnement

Michel LETHUILLIER donne lecture de l'exécution du budget 2010 et présente le compte administratif du budget "Eau et Assainissement" arrêté comme suit :

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 269 971,90 € pour 301 256,38 € de Recettes, soit un excédent de 31 284,48 € pour l'exercice 2010. Compte tenu de l'excédent antérieur reporté (336 274,76 €) et de la part affectée à l'investissement (168 847,86 €), le nouvel excédent de clôture 2010 en Fonctionnement ressort à 198 711,38 €.

② Section d'Investissement :

En section d'investissement, l'excédent est de 28 762,57 €

Compte tenu des reports de l'exercice antérieur, l'excédent global de clôture en investissements ressort à 28 762,57 €.

Le résultat global de clôture cumulé, Fonctionnement et Investissement, fait donc apparaître un excédent de 227 473,95 €.

Le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal siège sous la présidence de Monsieur André BROU, doyen de l'assemblée, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités territoriales,
Après en avoir délibéré, M. BROU propose d'adopter le compte administratif 2010 du budget Eau et Assainissement. Adopté à l'unanimité

D. 2011/04/004
APPROBATION
COMPTE
GESTION DU
TRESORIER
BUDGET GENERAL

2° / Approbation des comptes de gestion de M. le Trésorier

a) Budget Général

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le tableau général de l'exécution du budget général 2010 présenté par le Trésorier de la Trésorerie de Dreux Municipale. Le montant arrêté du compte de gestion est identique au compte administratif de la commune.

RESULTAT d'EXECUTION DU BUDGET (EUROS)[°] (hors restes à réaliser)

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE à l'INVESTISSEMENT 2010	RESULTAT EXERCICE 2010	RESULTAT DE CLOTURE FIN 2010
INVESTISSEMENT	- 346 656,84	-	102 814,52	- 243 842,32
FONCTIONNEMENT	518 502,48	346 656,84	389 327,66	561 173,30
TOTAL	171 845,64	346 656,84	492 142,18	317 330,98

Adopté à l'unanimité.

D. 2011/04/005
APPROBATION
COMPTE
GESTION DU
TRESORIER
BUDGET CCAS

b) Budget CCAS

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le tableau général de l'exécution du budget C.C.A.S 2010 présenté par le Trésorier de LA Trésorerie de Dreux Municipale

Le montant arrêté du compte de gestion est identique au compte administratif 2010 de la commune.

**RESULTAT d'EXECUTION DU BUDGET
(EUROS)^o
(hors restes à réaliser)**

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE à l'INVESTISSEMENT 2010	RESULTAT EXERCICE 2010	RESULTAT DE CLOTURE 2010
INVESTISSEMENT	0	-	-	0
FONCTIONNEMENT	4 233,98	-	- 2 441,75	1 792,23
TOTAL	4 233,98	-	- 2 441,75	1 792,23

Adopté à l'unanimité.

D. 2011/04/006
APPROBATION
COMPTE
GESTION DU
TRESORIER
BUDGET EAU ET
ASSAINISSEMENT

c) Budget Eau et Assainissement

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le tableau général de l'exécution du budget Eau et Assainissement 2010 présenté par le Trésorier de la Trésorerie de DREUX Municipale
Le montant arrêté du compte de gestion est identique au compte administratif 2010 de la commune.

**RESULTAT d'EXECUTION DU BUDGET
(EUROS)
(hors restes à réaliser)**

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE à l'INVESTISSEMENT 2010	RESULTAT EXERCICE 2010	RESULTAT DE CLOTURE 2010
INVESTISSEMENT	- 154 973,86		183 736,43	28 762,57
FONCTIONNEMENT	336 274,76	168 847,86	31 284,48	198 711,38
TOTAL	181 300,90	168 847,86	215 020,91	227 473,95

Adopté à l'unanimité.

3°/ AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010

a) Budget Général

D. 2011/04/007
AFFECTATION
RESULTATS
BUDGET GENERAL

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Michel LETHUILLIER
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2010 du budget général
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010
Constatant que le compte administratif présente :
Un excédent d'exploitation de 317 330,98 €
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2010		561 173,30
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2010 (compte 001)		- 243 842,32
Restes à réaliser en dépenses	-	201 426,00
Restes à réaliser en recettes	+	101 426,00
Total à RAR au 31/12/2010		- 100 000
Besoin de financement	=	343 842,32
Affectation du résultat : compte 1068 (elle doit au minimum couvrir le besoin de financement)		343 842,32
Résultat de fonctionnement reporté (compte 002)		217 330,98

Adopté à l'unanimité.

D. 2011/04/008
AFFECTATION
RESULTATS
BUDGET CCAS

b) Budget C.C.A.S.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Michel LETHUILLIER
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2010 CCAS
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010
Constatant que le compte administratif présente:
Un excédent d'exploitation
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010	
INVESTISSEMENTS	1 792.23
RESULTAT AU 31/12/2010	
EXCEDENT.....	
DEFICIT.....	
001 Dépenses d'investissement	
EXPLOITATION	
EXCEDENT AU 31/12/2010	
- exécution du virement à la section exploitation	
Recette 1068 avec titre de recette.....	
Dont 0(reste à réaliser au 31/12/2010)	1 792.23
002 Recettes de fonctionnement	

Adopté à l'unanimité.

c) Budget Eau – Assainissement

D. 2011/04/009
AFFECTATION
RESULTATS
BUDGET EAU ET
ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Michel LETHUILLIER,
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2010 du Budget Eau et
Assainissement
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010
Constatant que le compte administratif présente:
Un excédent de fonctionnement de 198 711,38 €
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2010		198 711,38
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2010 (compte R 001)		28 752,57
Restes à réaliser en dépenses	-	0
Restes à réaliser en recettes	+	0
Total à RAR au 31/12/2010	-	0
Besoin de financement	=	0
Affectation du résultat : compte 1068 (elle doit au minimum couvrir le besoin de financement)		0
Résultat de fonctionnement reporté (compte 002)		198 711,38

Adopté à l'unanimité.

4°/ BUDGETS PRIMITIFS 2011

M. le Maire rappelle quelques chiffres relatifs à la commune :
La population municipale est de 1 855 habitants (recensement 2008 applicable au 01/01/2011).
La superficie de la commune de Chérisy est de 1 238 ha.
Le nombre d'enfants dans les écoles s'élève à 250 (une école maternelle de 4 classes et une école primaire de 7 classes),

La longueur de la voirie communale goudronnée est de 10,531 km et de 22 km pour les voies et chemins ruraux,

La surface utile des bâtiments communaux est de 6 910 m²,

La dette en capital s'élève au 01/01/2011 à 491 189,44 € soit une dette de 264,79 € par habitant. L'annuité de la dette pour 2011 est de 124 257,26 €, soit 66,99 € par habitant alors qu'elle est de 99 € par habitant pour les communes de 500 à 2000 habitants et 112 € pour les communes de 2000 à 3500 habitants.

La commune est associée à 10 syndicats intercommunaux.

La commune de Chérisy fait partie d'une Communauté de communes de 11 000 habitants, dénommée, "les Villages du Drouais", regroupant 15 communes : Abondant, Berchères sur Vesgre, Bû, Broué, la Chapelle-Forainvilliers, Chérisy, Ecluzelles, Germainville, Marchezais, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Ouerre, Rouvres, Saint-Ouen-Marchefroy et Serville.

Le directeur est Monsieur Florent Chaudot.

Le taux de la taxe sur les ordures ménagères est en légère baisse, de 17,80 en 2009 à 17,60% en 2010, soit une diminution de 1,14%. Il est appelé directement par la Communauté des Villages du Drouais, sans transiter par le budget communal.

D. 2011/04/010 a) Budget Général

**BUDGET PRIMITIF
2011**

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 1 600 000 €. Les principales dépenses sont les charges de personnel pour 500 000 € (soit 31,30% du budget), les charges de gestion (cotisations aux syndicats, subventions aux associations, etc.) pour 146 000 €, les charges de fonctionnement (électricité, gaz, fournitures, etc.) pour 423 000 €.

Les principales recettes sont les impôts et taxes pour 853 311 € (avec application de la nouvelle réforme de la fiscalité locale), les dotations de l'Etat du Département et de la Région pour 317 183 € et les produits de service (vente tickets cantine et car scolaire, concessions, locations de salles, etc.) pour 106 900 €.

Ce budget va permettre de dégager un autofinancement de 500 000 € (soit 31,25% du budget de fonctionnement) pour la section d'investissement.

Section d'investissement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 1 300 000 €.

Cette section va permettre de réaliser des travaux importants (aménagement d'un parking aux abords de l'école, travaux de sécurité rue de Marsauceux, restauration de la cloche de l'église, restauration de la toiture de l'école primaire, réfection du Chemin du Dernier Sou...).

Les dépenses 2011 sont inscrites, entre autres, sur les principaux postes suivants :

- 300 000 € acquisitions foncières
- 166 000 € sécurisation rue du Moulin aux Osmeaux
- 65 000 € sécurisation rue de Marsauceux
- 13 000 € éclairage public
- 46 000 € aménagement parking aux abords de l'école
- 46 000 € réfection cloche de l'église
- 60 000 € travaux bâtiments scolaires (toiture école primaire)
- 35 000 € matériel de sécurisation
- 15 000 € réfection Chemin du Dernier Sou à Fermaincourt

En recettes d'investissement, celles-ci s'élèvent à 1 300 000 € dont principalement :

- 500 000 € d'autofinancement brut communal,
- 343 842 € d'excédent de fonctionnement capitalisé
- 113 108 € de subventions départementales et de l'Etat
- 75 481 € de remboursement de TVA sur exercice 2009
- 22 488 € de taxe locale d'Equipement
- 160 000 € cession terrain rue de Paris

Après délibération, le budget général 2011 est adopté à l'unanimité à hauteur de 2 900 000 € (Fonctionnement et Investissement).

**D.2011/04/011
BUDGET PRIMITIF
2011**

BUDGET CCAS

b) Budget Primitif 2011 CCAS

M. le Maire propose de voter le budget primitif 2011 pour le CCAS à hauteur de 8 270 € en dépenses et recettes de fonctionnement.

Le budget CCAS 2011, équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 8 270 €, est adopté à l'unanimité.

D.2011/04/012
BUDGET PRIMITIF
2011
EAU ET ASSAIN.

c) Le budget Eau-Assainissement

Le budget global de fonctionnement s'établit à 478 000 €.

Michel LETHUILLIER rappelle que pour la 3^{ème} année il s'agit d'un budget fusionné Eau et Assainissement, les recettes et les dépenses restant équilibrées pour chaque service : 264 940 € pour l'Eau et 213 060 € pour l'Assainissement.

Quant au budget global d'investissement Eau et Assainissement, il s'équilibre à 275 000 € en recettes et dépenses .

Après délibération, le budget primitif Eau-Assainissement est adopté à l'unanimité.

D.2011/04/013
SUBVENTIONS
AUX
ASSOCIATIONS

5°/ Subventions aux associations

Dans le cadre du Budget Primitif 2011, M. le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes (+ environ 1.5% par rapport à 2010) après avoir exposé au Conseil Municipal les dossiers de demande. Suite à ces examens, les subventions du Football Club, aux écoles et à RTV pourront être revues à la hausse.

Associations	Pour mémoire Budget 2010 en Euros	Proposition du Maire pour 2011 en Euros
Football Club de Cherys : 2 065 € (portée exceptionnellement à 2 500 € pour 2010)	2 065	2 096
Comité des Fêtes	875	888
Association Saint Pierre	875	888
Club du 3 ^{ème} Age Soleil d'Automne	875	888
Tennis C..T.C.	970	985
Anciens Combattants	490	497
Ecole Musique du Drouais	250	250
Caisse Ecole Primaire : (1 260 € de subvention exceptionnelle pour la classe "Découverte" en 2010)	235	238
CAUE	120	120
Prévention routière	107	109
Ass. Schweitzer Aide à domicile	211	214
Association Paralysés de France	107	109
SPDA Sézazereux	152	154
U.D.T.L.	87	88
ANERVEDEL	35	36
Judo Club Abondant	219	220
R.T.V.	230	233
Radio Grand Ciel	230	233
AVIEL	630	640
CHERIS'LOULOUS	200	200
AVERN	161	163
FLORA GALLICA	161	163
Ass. Gardes à Domicile « Le Tourniquet »	230	233
Questions pour Un Champion	110	112
La Cour de Récré	-	200
Divers		1 984
TOTAL Subv. Fonct. Aux Associations		11 941

M. DESHAYES ne prend pas part au vote pour la subvention au Football Club.

Mme KERMARREC ne prend pas part au vote pour la subvention au Comité des Fêtes

M. ISABEL ne prend pas part au vote pour la subvention à l'Association des Gardes à Domicile "Le Tourniquet". Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

D.2011/04/014

6°/ Vote des taux 2011

VOTE DES
TAUX

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place de la réforme fiscale pour cette année. Cette réforme concerne principalement la taxe professionnelle (qui ne porte plus que sur le foncier des entreprises) et le transfert aux communes de la part départementale de la taxe d'habitation.

Pour la taxe d'habitation, M. le Maire propose au Conseil Municipal le maintien du taux communal de l'année 2010 (11,13%) auquel s'ajoutera le taux départemental (soit 8.51 %) . Le nouveau taux majoré d'un coefficient pour frais de gestion), et reprenant le taux départemental, sera de 19.69 %.

Ces taux seraient donc pour 2011 :

Taxe d'habitation :	19,69% (soit un produit de 338 471 €)
Taxe foncière bâti :	17,01% (soit un produit de 265 526 €)
Taxe foncière non bâti :	27,67% (soit un produit de 22 911 €)
CFE (Compensation Foncière des Entreprises, suite à la Réforme de la Taxe Professionnelle)	19,60% (soit un produit de 118 541 €)

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition 2011 à l'unanimité.

D.2011/04/015
DEMANDE FONDS
PEREQUATION
2011

7° / Demande de subvention – Fonds de Péréquation Départemental

Dans le cadre du "Fonds Départemental de Péréquation", M. le Maire propose que la commune puisse bénéficier de la dotation 2011, soit une subvention maximum de 25 000 € pour acquisitions et travaux divers.

Après délibération, le conseil donne son accord à l'unanimité et sollicite auprès du Conseil Général la subvention sur le Fonds Départemental de Péréquation 2011 pour un montant de 25 000 €. Adopté à l'unanimité.

II – URBANISME

D. 2011/04/016

1° / Terrain à bâtir rue de Paris – Choix du projet

TERRAIN A BATIR
RUE DE PARIS
CHOIX DU PROJET

M. le Maire présente au Conseil Municipal les deux projets de construction de logements rue de Paris sur les parcelles cadastrées D660 et D661 d'une superficie totale de 3 685 m².

Ces projets sont présentés par la SA La Roseraie et la SA Eure et Loir Habitat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fait le choix du projet présenté par la SA La Roseraie et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Le projet consiste dans son principe en la construction de 16 logements individuels (dont 8 avec garage) plus 26 places de stationnement.

Ces logements répondent à une demande qui est constante sur notre commune.

La répartition de ces logements (dans le cadre de la mixité de l'habitat) pourrait être la suivante :

- 6 en locatif social avec étage
- 4 en accession à la propriété avec garage et petit espace vert
- 6 en locatif accessibles aux personnes âgées ou de plain pied

La répartition : 9 T3 (de 70 m² environ) et T4 (de 90 m² environ)

L'objectif serait de pouvoir :

- ① déposer un permis de construire vers le 15 juin 2011
- ② lancer l'appel d'offres en septembre 2011
- ③ démarrer les travaux en octobre / novembre 2011
- ④ livraison 1^{er} trimestre 2013.

Adopté à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 01 heure.

N° DELIBERATIONS	OBJET
D.2011/04/001	COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET GENERAL
D.2011/04/002	COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET CCAS
D.2011/04/003	COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT
D.2011/04/004	APPROBATION COMPTES DE M. LE TRESORIER – BUDGET GENERAL
D.2011/04/005	APPROBATION COMPTES DE M. LE TRESORIER – BUDGET CCAS
D.2011/04/006	APPROBATION COMPTES DE M. LE TRESORIER – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT
D.2011/04/007	AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET GENERAL
D.2011/04/008	AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET CCAS
D.2011/04/009	AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT
D.2011/04/010	BUDGET PRIMITIF 2011- BUDGET GENERAL
D.2011/04/011	BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET CCAS
D. 2011/04/012	BUDGET PRIMITIF 2011- BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT
D.2011/04/013	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
D.2011/04/014	VOTE DES TAUX 2011
D.2011/04/015	DEMANDE FONDS DE PEREQUATION 2011
D.2011/04/016	TERRAIN A BATIR RUE DE PARIS – CHOIX DU PROJET

Michel LETHUILLIER	
Christian BOUCHER	Absent excusé Pouvoir à M. LETHUILLIER
Anne-Marie HAIE	Absente Pouvoir à N. KERMARREC
Bruno LOQUET	
Michel ISABEL	
André BROU	
Arnaud GUIRLIN	
Daniel ROBERT	
Bruno DUPORT	
Nicole KERMARREC	
René-Jean MOREAU-PAGANELLI	Absent excusé Pouvoir à M. ISABEL
Elodie RANDOUX	
Danièle LEGER	Absente excusée Pouvoir à E. RANDOUX
Franck CAPILLERY	Absent
Ludovic DESHAYES	
Laurence CHOTARD	Absente excusée Pouvoir à A. BROU
Susana JETHA	Absente excusée Pouvoir à S. JETHA
Pierre-Jean POTOT	Absent excusé Pouvoir à B. LOQUET